

Naturalité

La lettre de **FORÊTS SAUVAGES**

n°11 - Février 2013

Edito

L'année 2012 s'est terminée avec quelques coups de boutoirs contre la vie sauvage. La cohabitation avec le loup considérée comme impossible au cœur même du parc national des Cévennes et dans le parc naturel régional des Monts d'Ardèche reste l'évènement le plus marquant de ce refus d'acceptation d'un retour vers des équilibres naturels. Malgré cette adversité, à Forêts Sauvages, nous ne baissons pas les bras. Nos acquisitions progressent grâce à vos dons de plus en plus nombreux. Nos amis de l'ASPAS emboîtent le pas en créant la première grande réserve de vie sauvage dans la Drôme. Ce n'est qu'un début. Nous vous souhaitons une belle année 2013.

Gilbert Cochet



Sommaire

HAUTS FAITS

→ La Réserve de Vie Sauvage du Grand Barry (Drôme) /p. 3

EN DIRECT DU FRONT

→ « La charte du Parc National de la Vanoise » :
vers une quatrième « affaire de la Vanoise » ? /p. 4

COUPS DE GRIFFES

→ FNE = Forestier Non Ecologiste /p. 5

J'AI FAIT UN RÊVE

→ Légaliser une nature auteur d'elle-même et propriétaire d'elle-même /p. 6

HAUTS LIEUX

→ « Des arbres sur ma tourbière, c'est grave docteur ? » /p. 7

→ La réserve intégrale du Bienwald (Allemagne) /p. 9

→ La réserve intégrale du Bois de Chênes de Genolier (Suisse) /p. 11

PENSÉES SAUVAGES

→ Les mots pour le dire /p. 12

→ En inTerrelation /p. 13

BLOC-NOTES

→ Lu pour vous /p. 14

→ A ne pas rater ! /p. 16

→ Le bêtisier /p. 16

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS /p. 17



↑ Friche marécageuse (Rambouillet).
© B. Boisson

Naturalité

Lettre éditée par *Forêts Sauvages*
4 rue André Laplace, 43000 Le Puy-en-Velay.

Courriel : contact@forets-sauvages.fr
Site web : <http://www.forets-sauvages.fr>

Directeur de la publication : Gilbert Cochet.

Rédacteurs en chef : Jean-Claude Génot.

Comité de rédaction : Pierre Athanaze, Bernard Boisson,
Gilbert Cochet, Caroline Druesne, Jean-Claude Génot, Jean Poirot.

Conception graphique : Bertrand Dubois.

Remerciements à l'ensemble des auteurs et contributeurs,
dont Benoît Renaux.

Photo de couverture : Parc national de Retezat (Roumanie).
© B. Boisson



Ce numéro a été édité
avec l'appui financier du
WWF-France.

Naturalité
est optimisée pour
être diffusée par voie
électronique et lue
à l'écran (Affichage
/ Mode Plein écran),
pour une empreinte
papier minimale.

Hauts
faits

La Réserve de Vie Sauvage du Grand Barry (Drôme)



↑ La réserve du Grand Barry (Drôme).
© P. Athanaze

Peu satisfaite de la politique des aires protégées en France, l'ASPAS* a créé, en son sein, un conservatoire, outil d'une stratégie foncière ambitieuse visant à créer des « Réserves de Vie Sauvage ». Cela devenait d'autant plus urgent, que les dernières aires « protégées » créées sous les auspices de l'Etat laissent un goût amer. Dans le Parc National des Calanques (Bouches du Rhône), on y chasse à la glu et on y lâche faisans et perdrix pour alimenter les parties de chasse qui s'y dérouleront en zone cœur et on y pêchera sur la majeure partie de ce territoire bien peu protégé. Depuis la création de la Réserve Naturelle du Haut Rhône (Ain) on y chasse plus et on exploite plus la forêt qu'avant !

C'est dans ce contexte que l'ASPAS, soutenue par ses adhérents et deux fondations (La Fondation pour une Terre Humaine et la Fondation Brigitte Bardot) a fait cet été l'acquisition d'un massif boisé de 105 ha à la biodiversité exceptionnelle sur le massif du Grand Barry, au pied du Vercors entre Crest et Die. Le tout, sans un seul centime d'argent public comme tout ce qu'entreprend l'ASPAS.

Ce vaste massif forestier, relativement homogène, au cœur d'un millier d'hectares sans route asphaltée, domine la rivière Drôme de plus de 800 m. Le relief est souligné par des falaises calcaires qui délimitent, à l'est, la Réserve de Vie Sauvage.

La flore du massif du Grand Barry est représentative de l'étage supraméditerranéen. Comme aime à le dire un des voisins du site : « Ici, les arbres mettent très longtemps à devenir centenaires »... La forêt est une chênaie à chênes pubescents, à buis et à pins syl-

vestres. Le site abrite quelques boisements résiduels de genévriers thurifères en pied de falaise. Plus d'une vingtaine d'espèces d'orchidées ont été recensées. Trois espèces remarquables des milieux rocaillieux chauds ont été identifiées : la bufonie paniculée, la joubarbe du calcaire et le millepertuis à feuille d'hysope.

Coté faune, on y rencontre des papillons comme la proserpine et le damier de la succise, des reptiles comme la coronelle girondine, la couleuvre d'esculape et le lézard ocellé, régulièrement noté sur les versants ensoleillés de ces collines. Quatre espèces d'ongulés sont présents sur ce site : le sanglier, le cerf, le chevreuil et le chamois. Le massif abrite le cortège classique des carnivores présents en milieu collinéen boisé et rupestre : renard, blaireau, martre, fouine, belette, hermine et la genette auquel il convient de rajouter la présence attestée du lynx et du loup. Pour les oiseaux, citons l'alouette lulu, les fauvettes passerinette et pit-chou, l'ortolan, le tichodrome échelette, le pic noir et la bécasse.

Bien entendu, ce site qui n'a pas connu de coupe depuis des décennies, sera laissé en libre évolution, sans tronçonneuse et sans chasse. Cette première Réserve de Vie Sauvage sera bientôt rejointe par d'autres. Dans les mois qui viennent, deux autres grosses acquisitions viendront compléter ce réseau de « véritables » réserves: une en ripisylve avec deux étangs et une en forêt de plaine. ■

Pierre Athanaze

* www.aspas-nature.org

En direct
du front

« La charte du Parc National de la Vanoise » : vers une quatrième « affaire de la Vanoise » ?

Au vu des diverses positions sur le projet de charte du Parc national de la Vanoise, une remarque préliminaire s'impose pour les protecteurs de la nature : le ver était déjà dans le fruit (amer) depuis l'adoption de la Loi Giran (14 avril 2006), « départementalisant » *de facto* nos parcs nationaux passés et à venir, en donnant une large majorité aux élus et personnalités locales au sein des conseils d'administration. Aujourd'hui, on peut s'interroger sur la part de naïveté ayant accompagné la roublardise politicienne d'une telle décision : n'était-il pourtant pas prévisible que le document de 241 pages accouché après deux années de labeur par le parc national de la Vanoise (texte dépourvu de toute précision et de toute perspective) ne pourrait être que simultanément considéré par les élus et par les protecteurs comme un instrument d'enfumage de la part de l'Etat ? Jean de La Fontaine dénonçait d'ailleurs déjà la difficulté « de convaincre toute le monde et son père... ».

Que la quasi-totalité des communes consultées se soient prononcées contre la charte et qu'aucune

ne l'ait acceptée n'est donc pas très surprenant. En revanche, ce qui l'est davantage est qu'un nombre significatif d'associations ou d'individus, après avoir souligné les faiblesses et les carences de la charte, ait pourtant finalement choisi de l'accepter (FRAPNA-Savoie, FRAPNA-Région, FNE), voire même de la soutenir en lançant une campagne internationale (Yves Paccalet, ancien second cousteau de Cousteau, conseiller régional d'EELV). Raisons ou prétextes peuvent être multiples : réflexe du genre « les ennemis de nos ennemis sont nos amis » ; dérive environnementaliste du consensus mou à tout prix ; influence des « utilisateurs de la nature » ayant pris la place des « protecteurs » ; plus simplement encore, satisfaction de siéger dans une instance où il faut savoir tenir correctement sa place ? Quant à savoir pourquoi des sections départementales associatives se considèrent en droit de court-circuiter leurs instances régionales et nationales pour traiter d'un tel problème, n'y voyons que la traduction d'une tendance sociétale à l'individualisme et à l'instantanéisme...

Pour les « naturalistes » (si le terme évoque encore quelque chose...), le contenu d'un document présenté par le Parc de la Vanoise comme « L'essentiel de la charte (résumé non technique) », symbolise le climat de l'affaire, avec pas moins de 77 photos couleur meublant un document enjôleur de 37 pages, dont 19 clichés seulement (le quart...) réservés à la « nature » (espaces et espèces : la « biodiversité »...). Faudrait-il un autre indicateur pour être convaincu que, décidément, la « wilderness » (pardon, « la nature sauvage des intégristes ») ne mérite vraiment qu'un strapontin dans notre pays ? ■

L'Ermite de l'Orgère

Coups de griffes

FNE = Forestier Non Ecologiste

Dans le numéro 36 de janvier-mars 2012 de la revue L'Ecologiste, Hervé Le Bouler, responsable du réseau forêt de France Nature Environnement, à la question « Comment expliquez-vous les très fortes contestations actuelles des coupes à blanc réalisées par l'ONF ? » a répondu : « Du point de vue biologique pur, il n'y a pas de problème, on n'est pas dans le cas d'une dégradation de la forêt ». Or une coupe rase s'accompagne d'un appauvrissement des sols et de la destruction de l'ambiance forestière et des espèces qui y sont liées*. Ce n'est pas un traitement sylvicole, c'est de la maltraitance ! Sans parler bien entendu des sacrifices d'exploitabilité, à savoir que l'on coupe des arbres qui pourraient encore grossir et rapporter plus d'argent à leur propriétaire.

Comme les journalistes de la revue L'Ecologiste sont consciencieux, ils ont enchaîné avec une autre question : « Justement, on pourrait éviter ces traumatismes si on changeait de modèle sylvicole et si on passait à la futaie irrégulière où par définition il n'y a jamais de coupe à blanc ? Qu'en pensez-vous ? » Le spécialiste forêt de FNE a répondu : « La futaie irrégulière, c'est très compliqué. C'est très intéressant,

ça développe l'intelligence forestière, et il est sûr que cela présente un énorme avantage en termes de stabilité de paysage. Mais c'est un déni de réalité, parce que l'on ne remarque plus les coupes. Moi je crois qu'il faut une prise de conscience que l'on doit couper les arbres, il ne faut pas être hypocrite, eh oui, on va couper ! Cela étant, je suis à 100% pour la futaie irrégulière. Oui, cent fois oui ». Pour éviter ce genre de propos consternant, on ne peut que recommander au responsable du réseau forêt de s'inscrire à des stages sur la futaie irrégulière dispensée notamment par l'association Pro Silva et de se rapprocher de l'Association Futaie Irrégulière et lui signaler que la forêt naturelle des zones tempérées se rapproche plus de la futaie irrégulière que de la futaie régulière. ■

Jean-Claude Génot

* Carbiener D. 1995. Les arbres qui cachent la forêt. La gestion forestière à l'épreuve de l'écologie. Edisud. 243 p.

J'ai fait
un rêve...

Légaliser une nature auteur d'elle-même et propriétaire d'elle-même

Tout propriétaire privé ou public n'est-il pas l'empereur de ses mètres carrés ou de ses hectares ? N'est-il pas le despote bienveillant ou malveillant, ignorant ou connaissant, de quelques arpents de terre ? Oui, j'ai fait un rêve, celui que l'acte de propriété disparaisse peu à peu de nos civilisations, commué en acte d'usufruit, mais seulement s'il est sous-tendu par un changement profond de conscience collective, celui de *vouloir de moins en moins posséder la terre pour vouloir intégrer de plus en plus sa nature*. Plus aucun être humain ne serait propriétaire de la terre. Seule la Terre serait propriétaire et auteur d'elle-même. Seul ce qui s'est créé lui-même serait propriétaire et auteur de lui-même. L'humain ne serait qu'usufruitier de l'espace et des ressources où il vit. Dès lors un *forestier usufruitier* considérerait qu'il emprunte à la forêt son droit initial d'exister dans sa forme primitive, pour tirer l'usufruit d'une forme qu'il lui impose par et pour la sylviculture. Comme il s'attribuerait là, non plus un droit despotique sur le milieu naturel, mais un emprunt d'usufruitier, son optique serait aussitôt de penser à des conditions de gestion sylvicole permettant dans le besoin éventuel

d'une déprise, la restitution complète de l'écosystème forestier qui aurait existé dans la contrée concernée si les activités humaines n'avaient pas influencé sa nature. Dans tous les choix possibles de sylvicultures, il choisirait en priorité celui tendant autant que possible vers une résilience à 100% de la forêt vers l'écosystème qu'elle aurait naturellement généré sans intervention humaine. Il apparaîtrait certain que s'il était donné au forestier le droit de penser et agir ainsi, nous atteindrions sans doute la meilleure optimisation qui soit dans la multifonctionnalité des forêts, dans l'équitabilité donnée entre les trois fonctions économiques, sociales et écologiques de la forêt. Le métier de forestier s'en trouverait grandement valorisé, là où aujourd'hui il est piteusement abaissé à une fonction de chiffriculteur asservi à des bureaucrates autistes face au vivant, tellement le réel pour eux se limite à des exercices comptables forts discutables. Ce qui changerait entre un propriétaire terrien tel que nous le concevons et un *usufruitier de la Terre* tel qu'il est entendu en ces lignes, est que l'usufruitier veillerait



© B. Boisson

à exploiter sans jamais entamer le potentiel vivant de la nature que les générations futures peuvent être en droit d'attendre de nous. Je rêve à des rencontres interdisciplinaires permettant de penser le cadre légal et les conditions économiques favorisant les usufruitiers de la terre. L'acte d'usufruit en substitution de l'acte de propriété, entendu comme droit de disposer d'un espace au sein d'une responsabilité personnelle, collective et planétaire, plus que comme un attachement personnel à un bien pourrait par ailleurs permettre de penser complètement différemment les villes, notamment pour tendre vers *un feng shui de l'urbanisme*... Sans doute le droit d'usufruit, c'est pour la civilisation après la nôtre. Puisseons-nous toutefois ne pas trop languir dans les dernières années de notre écosystème qui n'en finit jamais de finir... ■

Bernard Boisson

« Des arbres sur ma tourbière, c'est grave docteur ? »

.....



↑ Boulaie sur tourbière.
© P. Holveck

croître sur ce milieu, c'est le cas du Pin des tourbières (*Pinus rotundata*), une espèce proche du Pin à crochets (*Pinus uncinata*). Une biodiversité discrète colonise aussi l'écorce ou le bois mort, telles les nombreuses bryophytes (*Dicranum flagellare*, *Orthotrichum rogeri*, *Ptilidium pulcherrimum...*), mais aussi les lichens, les insectes ou la fonge.

Si l'image d'Épinal de la tourbière dépeint souvent une végétation rase peuplée de droseras, souvent entretenue par l'Homme, on trouve aussi des stades boisés naturels de grand intérêt écologique. Ces tourbières boisées sont d'ailleurs reconnues d'intérêt prioritaire au niveau européen par la directive « Habitats », au même titre que leurs consœurs non arborées.

Si l'arrivée des arbres sur la tourbe s'accompagne d'un gain d'espèces forestières, des espèces pionnières et de lumière peuvent persister. La présence d'arbres peut être source de diversification, notamment lorsqu'un chablis crée une trouée de lumière, une gouille ou une plage de tourbe dénudée. En Europe, les arbres qui parviennent à coloniser les tourbières sont souvent des pins et des bouleaux rabougris, au feuillage diffus, et qui pompent une modeste quantité d'eau. Une tourbière dont la fonctionnalité est intacte demeure un milieu hostile pour l'arbre. C'est en particulier le cas des tourbières bombées, ces véritables buttes constituées par l'accumulation de plusieurs mètres de tourbe et dont la végétation n'est plus alimentée que par l'eau de pluie. L'instabilité du substrat, l'enfouissement progressif des racines par les sphaignes, l'enfoncement de l'arbre sous son propre >>>

La présence des arbres a longtemps été connotée négativement sur les tourbières. Accusé de nuire à sa biodiversité ou de l'assécher, le stade boisé était considéré comme une phase de sénescence signant l'arrêt du processus millénaire d'accumulation de la tourbe. Mais des travaux récents invitent aujourd'hui à remettre en cause ce présupposé, et à y considérer avec plus de bienveillance la présence des arbres.

Les forêts sur tourbe abritent tout d'abord une foule d'espèces, dont certaines sont inféodées à ces seuls habitats. Parmi les rares arbres qui parviennent à



← *Sphagnum section acutifolia*
colonisant un tronc
© S. Muller

poids entraînent une forte mortalité. Les peuplements sont donc souvent très clairs, ouverts par endroits ou parsemés de chandelles. Dans certains cas, la tourbière ne se boise même pas du tout.

Pour toutes ces raisons, de nombreuses espèces rares et réputées de lumière comme l'Andromède ou l'Airelle à petits fruits se rencontrent dans ces « forêts », qui tiennent plus de la taïga boréale que des hautes sylves habituelles sous nos latitudes. Les arbres font de l'ombre aux espèces herbacées et pompent de l'eau, mais jouent aussi un rôle primordial dans l'équilibre hygrométrique, en limitant l'évaporation due au soleil et au vent. Cette humidité semble avoir une importance primordiale pour les sphaignes, notamment à basse altitude et dans le contexte actuel de changement climatique. On peut même assister à la « naissance » d'une tourbière sous de jeunes arbres ayant colonisé d'anciennes prairies paratourbeuses. On le voit, l'équilibre entre sphaignes et arbres est subtil, puisque l'accumulation de ces mousses peut entraîner par la suite la mort des arbres. En dehors de cas flagrants de

drainage ou de plantations, l'origine du boisement des tourbières est souvent complexe. Le retour à la forêt peut être naturel, comme le montrent les restes de bois conservés dans la tourbe de bas-marais aujourd'hui défrichés. Mais parfois, il semble que l'arrivée des arbres soit due à l'homme, alors se pose la question de la nécessité d'intervenir afin de corriger un déséquilibre. En réalité, laisser faire la nature et ne pas intervenir sur la végétation est souvent la meilleure solution, le plus important étant avant tout de restaurer la fonctionnalité hydrologique de ce milieu. Les tourbières, bien que fragiles et au fonctionnement complexe, sont alors capables de cicatriser leurs blessures d'elles-mêmes lorsque l'on fait preuve de patience.» ■

Benoît Renaux

La réserve intégrale du Bienwald (Allemagne)

.....



↑ Arbres morts dans la réserve
intégrale du Bienwald.
© J.C. Génot

La forêt du Bienwald se trouve dans le land de Rhénanie-Palatinat, entre le massif du Palatinat à l'ouest et le Rhin à l'est. Elle est bordée au sud par la rivière Lauter qui marque la frontière avec le nord de l'Alsace. Cette forêt de plaine couvre environ 10 000 ha et appartient au Land. La géologie de cette basse terrasse du Rhin détermine deux types de sols : des sols sableux secs et des sols hydromorphes de type pseudogley. Il existe également quelques zones tourbeuses. Située entre 105 et 152 m d'altitude, cette forêt alterne des « buttes » de sols secs avec des dépressions humides, sur de faibles dénivellations de l'ordre de 30 cm. Elle est inondable en hiver et parcourue par plusieurs ruisseaux, à sec en été. De nombreux fossés ont été creusés dans le passé pour drainer la forêt et y planter notamment du chêne. Le passé historique de cette forêt explique son état actuel : ramassage des feuilles mortes, prélèvement du bois mort sur pied, pâturage, fossés impliquant une gestion de l'eau

très intensive, coupes rases. Les aléas politiques entre les deux pays frontaliers expliquent également le fait que cette forêt fut française jusqu'au début du XIX^e siècle et que la ville française de Lauterbourg a encore aujourd'hui des droits d'usage dans cette forêt allemande qu'elle n'exerce plus.

La forêt naturelle serait une forêt de feuillus avec le hêtre dominant et en accompagnement le chêne et le charme sur les sols riches, et l'aune dans les parties très humides. Mais les hommes ont modifié la composition comme dans toutes les forêts du Land. Aujourd'hui la forêt est composée de 56% de résineux dont 49% de pin sylvestre et de 44% de feuillus dont 24% de chêne, le pin et le chêne ayant été largement favorisés par les forestiers, en ce qui concerne le pin dès le XVII^e siècle par le biais d'ensemencements. Comme partout en Europe, la forêt a été surexploitée au XIX^e siècle. La sylviculture actuelle fait appel à la régénération naturelle sauf pour le chêne, à cause des cervidés. Les peuplements >>>

sont gérés en futaie à couvert permanent, ce d'autant que la forêt est classée en ZPS-ZSC dans le réseau Natura 2000. Certaines pineraies en régénération sont converties progressivement en chênaies avec des plantations sur de petites surfaces clôturées. L'objectif affiché est de réduire le pin au profit des feuillus et notamment du chêne qui manque au niveau des stades jeunes.

La forêt abrite ça et là des chênes « vétérans » remarquables avec des diamètres compris entre 1,60 et 1,80 m. Il y a des bois mort sur pied et notamment des chênes victimes du Bombyx disparate et également d'inondations. En dehors de la faune classique d'une forêt tempérée, la forêt du Bienwald abrite la chouette de Tengmalm et accueille temporairement la cigogne noire qui pourrait très bien y nicher. La forêt est également un refuge important pour une population de chat forestier, qui a fait l'objet d'une étude afin d'observer les connections entre le Bienwald et le massif montagneux du Palatinat.

Il existait deux réserves forestières intégrales, respectivement de 110 et 30 ha, créées dans les années soixante dix. Elles ont été intégrées à une réserve intégrale de 1 680 ha créée en 2005 et composée des peuplements forestiers représentatifs du massif du Bienwald.

La forêt fait l'objet d'un programme de protection de la nature financée par l'Etat fédéral et le Land. Ce projet, qui doit s'étaler sur 11 ans a commencé en 2004. Il comprend des actions de protection des espèces et des habitats, de recherche, de renaturation dans le domaine hydrographique et sylvicole et de maintien d'un réseau de biotopes.

Il est intéressant de voir à quel point cette forêt, soumise aux aléas d'une histoire agitée entre les deux pays et très sollicitée dans le passé pour ses ressources, a quelque peu changé de perspectives puisque outre une réserve forestière intégrale représentant 16% de la surface totale, la gestion du reste de la forêt tend vers une sylviculture de gros bois qui prend en compte le bois mort, grâce aux espèces de la directive oiseaux et de la directive habitat-faune-flore. ■

Jean-Claude Génot

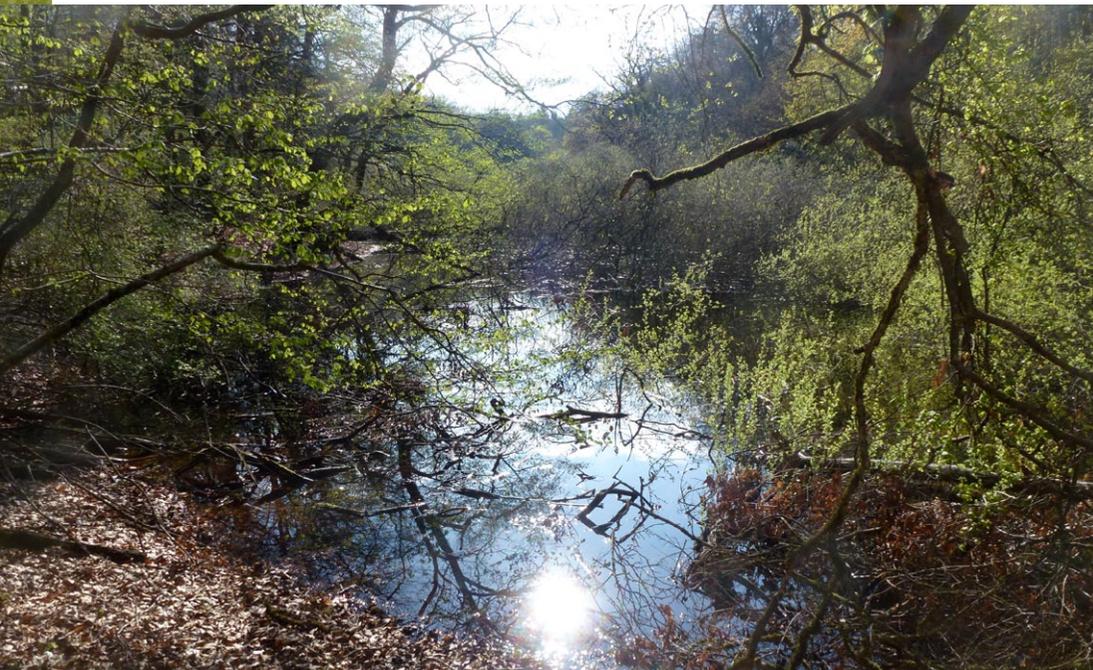
Mes remerciements vont à Johannes Becker, forestier dans la forêt du Bienwald

Vieux chêne dans la →
réserve intégrale du Bienwald.
© J.C. Génot



La réserve intégrale du Bois de Chênes de Genolier (Suisse)

.....



↑ Mare en libre évolution dans la réserve du bois de Chêne
© J.C. Génot

Située sur la commune de Genolier dans le canton de Vaud, à moins de 30 km de Genève et à quelques kilomètres du lac Léman, la réserve naturelle du bois de Chênes couvre une surface de 140 ha. Elle est en majorité une propriété communale et s'étend en fait sur

6 communes. Constituée principalement de forêts, elle comprend également des prairies et des zones humides. La forêt du bois de Chênes alterne des collines et des cuvettes humides sur un sol calcaire. Située entre 490 et 580 m d'altitude au pied du Jura, elle doit cette topographie à la dernière glaciation et à la présence d'une moraine plus ou moins épaisse remodelée plus tard par des cours d'eau désormais disparus. Le type forestier dominant est une hêtraie-chênaie où la forte régénération naturelle du hêtre montre que l'importance du chêne dans cette forêt est probablement liée à la sylviculture. Il y a un peu de sapins dans des zones froides et le sous-bois est localement parsemé de houx. La forêt est relativement jeune car elle a été protégée en 1961 mais elle a été privée des plus gros chênes car ceux-ci ont été coupés avant la création de la réserve. Au milieu du bois se trouve une réserve intégrale et scientifique de 39 ha qui sert de site de monitoring pour l'institut fédéral de recherches. Même si la zone est petite, le reste de la



© J.C. Génot

forêt ne fait l'objet que de coupes liées à la sécurité. Des sentiers existent dans la réserve intégrale mais pour l'instant les problèmes de sécurité n'ont pas obligé les gestionnaires à intervenir.

Conserver ce petit coin de forêt et de naturalité (du moins en ce qui concerne la partie forestière car les milieux ouverts sont entretenus par l'agriculture) en dessous de la ligne des 650 m est un défi en Suisse car l'urbanisation est dévorante dans la périphérie du Léman qui a déjà perdu près de 90% de ses zones humides. ■

Jean-Claude Génot

Merci à Florian Meier, gardien de la réserve naturelle, et Pierre Hainard qui siège au comité de pilotage de la réserve de m'avoir guidé dans ce bois qui ne demande qu'à vieillir, épargné par le béton.

Les mots pour le dire

Espace à haute naturalité (Wilderness area)

Wilderness est un mot anglais d'origine européenne dérivant du mot wilddœoren, en vieil anglais du XIII^e siècle, signifiant « le lieu des bêtes sauvages ». Il a été récemment redéfini en Europe et traduit en français dans le but de répondre aux besoins et opportunités contemporains du vieux continent : « un espace à haute naturalité est une zone gouvernée par des processus naturels. Il est composé d'espèces et habitats indigènes, et suffisamment grand pour le fonctionnement écologique effectif des processus naturels. Il est non ou peu modifié et sans activité humaine intrusive ou extractive, habitat permanent, infrastructure ou perturbation visuelle ». Il s'étend au minimum sur 30 km², avec l'objectif de dépasser les 100 km² (Wild Europe, 2012 ; <http://wildeurope.org/>).

En Europe, en décembre 2008, le Parlement européen a adopté à une large majorité une résolution visant à protéger et développer ces zones, considérées comme des infrastructures vertes de l'Europe. En 2009 à Prague, l'UE et la République Tchèque puis en 2010 à Bruxelles, l'UE et Wild Europe, ont organisé des conférences qui ont rassemblé des scientifiques, les parties prenantes intéressées et des ONG pour définir les besoins du Vieux continent en la matière.

En France, le mouvement de pensée et d'action s'intéressant aux grands espaces sauvages est notamment développé en montagne, où subsistent nos derniers lambeaux « sauvages » par excellence. Le texte fondateur du mouvement international Mountain Wilderness, né à Biella (Italie) en 1987, rappelle que la notion de nature sauvage relève de facteurs écologiques, psychologiques et éthiques. La wilderness est l'endroit « où tous ceux qui en éprouvent vraiment la nécessité intérieure peuvent encore faire l'expérience d'une rencontre directe avec les grands espaces, et y éprouvent en toute liberté la solitude, les silences, les rythmes, les dimensions, les lois naturelles et les dangers ». Le mouvement Mountain Wilderness en appelle à « des stratégies courageuses, anticonformistes et efficaces pour défendre ou récupérer les derniers espaces libres de la planète (...) » et « stimuler l'élévation du niveau de conscience « écologique » d'un nombre toujours croissant d'usagers de la montagne ».

Daniel Vallauri

En inTerrelation

*« Monde sauvage.
Wilderness... Nous
savons à peine ce que
cela signifie, bien que le
son de ce mot attire tous
ceux dont les nerfs et
les émotions n'ont pas
été irrémédiablement
assommés, endormis,
engourdis par la
cacophonie du commerce,
la lutte fébrile pour le
profit et la domination. »*

Edward Abbey,
Désert solitaire

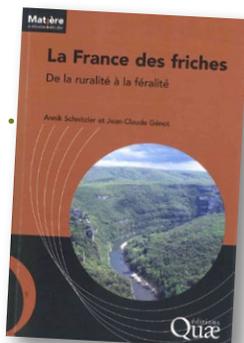
Tourbière à haute naturalité →
de la réserve naturelle de
Berezinsky (Belarus).
© J.C. Génot



Lu
pour vous

→ La France des friches

Annik Schnitzler et Jean-Claude Génot.
Editions Quae, 2012, 186 pages.



Dans cet ouvrage, sous-titré « De la ruralité à la féralité », les deux auteurs nous apportent une somme d'informations absolument considérable. Ainsi, en s'appuyant sur les périodes anciennes du Pléistocène, de l'Holocène mais aussi de l'histoire récente, nous découvrons l'évolution simultanée du couvert forestier et de la faune face aux aléas climatiques, puis face à l'impact humain, décisif suite à son explosion démographique.

Après la présentation des principes de la dynamique forestière, un tour d'horizon complet est apporté sur l'évolution spontanée des milieux naturels après abandon par l'homme. Que ce soit en milieu alluvial, en montagne, en plaine, en milieu méditerranéen et même en zone tropicale, l'approche est très complète, détaillée et, surtout, complètement libérée des notions négatives de friches, embroussaillage ou autre fermeture de milieux que l'on a l'habitude de lire sur ce sujet.

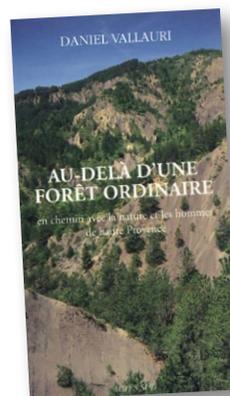
Naturellement, l'analyse de la perception sociale de la friche montre qu'un énorme travail de réhabilitation de l'évolution naturelle des milieux est nécessaire. Les exemples de gestion, entre autres au sein des parcs naturels régionaux ou sur les terrains maîtrisés par les conservatoires, démontrent que l'on reste sur la défensive face à la friche et, le plus souvent, on passe à l'offensive aux cris de « ouvrons le milieu » ! Il n'en demeure pas moins que des exceptions à cette approche existent et nous constatons avec plaisir l'exemple heureux de la réserve naturelle des gorges de l'Ardèche où la libre évolution est actuellement respectée.

Au final, tous les gestionnaires de milieux naturels, mais aussi tous les naturalistes, devraient lire cet ouvrage de référence sur une problématique incontournable.

Gilbert Cochet

→ Au-delà d'une forêt ordinaire. En chemin avec la nature et les hommes de haute Provence

Daniel Vallauri. Editions Acte Sud, 2012, 169 pages.



On ne présente plus Daniel Vallauri du WWF qui à travers colloques et documents fait progresser la naturalité des forêts en France. Le livre qu'il vient de publier chez Acte Sud parle de la vie d'une forêt de haute Provence qui a connu le déboisement, l'érosion et la renaissance par le reboisement. L'auteur connaît bien ces forêts de haute Provence puisqu'il les a étudiées pour sa thèse de doctorat sur la dynamique de la restauration forestière des sols érodés de cette région avec le pin noir. Dans cet ouvrage il a parfaitement réussi à faire passer toutes ses connaissances sur l'écologie de ces forêts de façon didactique et agréable pour le lecteur. Ce

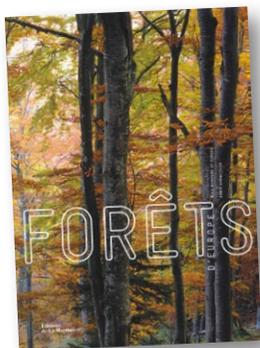
livre est un condensé d'histoire, de géographie et de science naturaliste dans lequel il met en scène des personnages qui ont joué un rôle dans cette grande aventure de la restauration des terrains de montagne. Il arrive même à faire parler un arbre sans que cela apparaisse étrange. L'auteur termine avec un conseil qui ne s'applique pas seulement aux forêts fragiles des Alpes du sud : « En forêt, la solution la plus écologique fait toujours appel à des principes de sobriété et d'économie, faisant confiance à la nature et lui laissant faire le principal du travail ».

Jean-Claude Génot

Lu
pour vous

→ Forêts d'Europe

Annik Schnitzler (textes) et Wild Wonders of Europe (photos).
Edition de la Martinière, 2011, 240 pages.



Des territoires sauvages existent encore en Europe et ce bel ouvrage est là pour nous le démontrer. Deux approches se complètent. Il s'agit tout d'abord d'un beau livre avec des photos magnifiques où l'on croise loups, bisons, élans et forêts anciennes mais aussi rivières sauvages, coléoptères, mousses et fougères. La couverture géographique s'étend des Canaries jusqu'aux territoires scandinaves et, vers l'est, jusqu'aux pentes du Caucase. Tous les clichés proviennent de Wild Wonders of Europe, un projet qui réunit 69 des meilleurs photographes européens. Au cours de 135 missions, ces artistes, au sein desquels nous retrouvons notre ami Vincent Munier, fidèle de longue date de « Forêts Sauvages », ont récolté les plus belles scènes de vie libre et sauvage d'Europe. L'objectif est de révéler en

beauté la richesse du patrimoine naturel européen. Cet objectif est largement atteint par cet ouvrage qui nous émerveille à chaque page.

Cependant, au-delà du beau livre, une information très riche est apportée par les textes d'Annik Schnitzler, à la fois sur des thèmes généraux comme les différents types de forêts en Europe et tous les aspects de leur fonctionnalité mais aussi par des légendes très complètes des différentes photos qui permettent de détailler de nombreux aspects de cette vie sauvage et des espèces qui la composent, au-delà de la stricte biodiversité forestière. En fin d'ouvrage, des conseils pertinents sont apportés pour conserver le maximum de biodiversité dans les forêts exploitées mais, surtout, il est rappelé l'urgence de laisser en libre évolution les plus grandes superficies forestières. Un conseil qui vaut beaucoup pour notre pays, très en retard dans ce domaine et pourtant riche d'une grande diversité d'habitats.

En définitive, nous avons là une double réussite avec cet ouvrage de grande qualité esthétique et scientifique.

Gilbert Cochet

→ Le futur a-t-il un avenir ? Pour une responsabilité socio-écologique

Philippe Lebreton. Editions Sang de la Terre,
2012, 378 pages.

Si la naturalité a tant de mal à être respectée, c'est bien parce que nos sociétés industrielles et informatisées ont choisi un mode de développement technologique et financier qui ne laissent plus de place à la nature. C'est pour mieux comprendre les enjeux du futur auxquels nous sommes confrontés que Philippe Lebreton a rédigé ce livre magistral, riche de données sur des thèmes aussi variés que la démographie, l'énergie, l'eau, les sols, la biodiversité, empreint d'un humour grinçant et de citations parfois insolites. Au XX^e siècle, les Trente Glorieuses ont laissé la place aux Trente Calamiteuses ! L'Occident est



en pleine incertitude face au dérèglement climatique et à la crise financière, sociale et philosophique. Philippe Lebreton passe en revue les différentes réponses possibles face à de tels bouleversements et nous invite à élaborer une nouvelle politique à titre individuel et collectif afin de sauvegarder la biosphère et nos sociétés.

Jean-Claude Génot

À ne pas rater !

2013 s'annonce comme une année riche en débat sur la naturalité en France et en Europe, à la fois dans ses composantes biologiques, humaines et ses nombreuses applications à la gestion des territoires.

Voilà au moins 4 événements à ne pas manquer :

→ 20-22 mars.

La naturalité en mouvement : environnement et usages récréatifs en nature (Le Pradel, France)

Pour en savoir plus : www.institut-montagne.org/IMG/pdf/Naturalite_2013.pdf

→ 02-09 juin.

Conférence « Primeval Beech Forests: Reference Systems for the Management and Conservation of Biodiversity, Forest Resources and Ecosystem Services » (Lviv, Ukraine)

Pour en savoir plus : www.wsl.ch/dienstleistungen/veranstaltungen/veranstaltungskalender/beechn_forests/index_EN

→ 17-20 septembre.

Naturalité, une autre culture des eaux et des forêts (Chambéry, France)

Prolongement des précédents (« Bois mort et à cavités » en 2004, « Biodiversité, naturalité, humanité. Pour inspirer la gestion des forêts » en 2008), ce colloque a pour but de porter à connaissance, approfondir et partager les applications relatives à quatre qualités décisives des écosystèmes souvent associées sous le terme de naturalité : l'ancienneté, la maturité, la spontanéité et la continuité spatiale. Synthèse des connaissances scientifiques et illustrations pratiques dans le domaine de la gestion des forêts, des rivières et autres milieux humides montreront toute l'étendue des perspectives d'applications très prometteuses pour guider les gestionnaires : bon état de conservation Natura 2000, trame verte et bleue, îlots de sénescence, gestion écosystémique, forêts anciennes, interfaces avec les milieux humides, etc.

Pour en savoir plus : www.naturalite2013.fr

→ 4-10 octobre.

Congrès mondial Wild 10, « Make the world a wilder place » (Salamanca, Spain)

Pour en savoir plus : www.wild10.org

Le bêtisier



→ Jeunes forêts et Carbone : une fixation !

Un élément récurrent du bêtisier concerne la fixation du carbone par la forêt. La volonté de certains acteurs de produire massivement du bois est telle que tous les arguments, même les plus faux, sont bons. Ainsi dans le rapport de France Forêt Bois sur le Fonds Forestier Stratégique Carbone, il est écrit : « les peuplements anciens n'ont plus de rôle actif de puits de carbone, ils peuvent même devenir émetteur. A contrario les nouvelles plantations présentent des potentiels de croissance très élevés et par conséquent de séquestration de carbone »¹. Un arbre au-delà de 150 ans continue de capter et de stocker du carbone et c'est surtout au niveau du sol que l'accumulation du carbone est importante². L'arbre qui se décompose devient effectivement une source de CO₂ après avoir été un puits mais une partie de ce carbone va se stocker dans le sol qui constitue le plus grand réservoir de carbone organique. Au contraire, la gestion relance la respiration du sol en extrayant de la matière. Il serait temps que les gens qui prétendent faire de la gestion « durable » se tiennent informés des travaux scientifiques ! De plus remplacer des forêts âgées par de jeunes plantations génère des travaux dont le bilan carbone n'est jamais évoqué par les promoteurs de la forêt industrielle.

Jean-Claude Génot

¹ France Bois Forêt. 2011. Proposition de France Bois Forêt interprofession nationale. Le Fonds forestier stratégique carbone (FFSC). Etat des lieux, objectifs, plans d'actions, fonds nécessaire, impact et gouvernance. 40 p.

² Luysaert S., Detlef Schulze E., Börner A., Knohl A., Hessenmöller D., Law B.AEAE., Ciais P. & Grace J.L. 2008. Old-growth forests as global carbon sinks. Nature 455 : 213-215.

FORÊTS SAUVAGES

Fonds pour la naturalité des écosystèmes

Notre objectif

Redonner aux écosystèmes naturels toutes leurs potentialités. La forêt libre et sans entretien apporte gratuitement des bienfaits inestimables à l'humanité :

- limitation de l'effet de serre ;
- régulation du cycle de l'eau ;
- épuration de l'eau et de l'air ;
- formation de sols ;
- diminution de l'érosion ;
- riche biodiversité ;
- lieux de ressourcement et d'inspiration artistique...

Nos actions

Afin de permettre la préservation des écosystèmes à fonctionnement naturel, nous nous engageons à :

- promouvoir la naturalité à tous les niveaux ;
- éditer un périodique trimestriel diffusé par voie électronique, *Naturalité*, la lettre de Forêts Sauvages ;
- protéger de façon intégrale des surfaces forestières conséquentes par la maîtrise foncière...



Faites un geste pour les forêts sauvages : Offrez quelques mètres carrés de naturalité !

Faites un don à *Forêts Sauvages*, et nous nous engageons à reverser l'intégralité des sommes reçues pour l'acquisition de forêts et de milieux naturels à fort potentiel de naturalité. Ainsi acquises, ces surfaces auront la meilleure des protections qui soit : la maîtrise foncière pour une libre expression de la nature.

Première « réserve » de *Forêts Sauvages*, la forêt du Bruchet (Haute-Loire), qui n'a pas connu d'exploitation depuis plus de 60 ans, poursuivra en toute sérénité son évolution spontanée. Cette acquisition a été possible grâce à la générosité de son ancienne propriétaire et d'un partenariat avec la Société Nationale de la Protection de la Nature.

Forêts Sauvages travaille actuellement à l'achat de forêts aux diversités biologiques remarquables. Et dont seule la maîtrise foncière pourra permettre la pérennité.

Nous avons besoin de vous !

Un reçu fiscal vous sera adressé dès réception de votre contribution.

Il vous permettra de bénéficier d'une exonération fiscale de 66% du montant de votre don.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Adresse mel :

Je fais un don de € à **FORÊTS SAUVAGES** afin de permettre à celle-ci, l'acquisition de forêts ou milieux naturels qui seront laissés en libre évolution.

Date : Signature :

Bulletin à adresser à : Forêts Sauvages, 4 rue André Laplace. 43000 Le Puy-en-Velay.

